



**COMITE LIMOUSIN
DE TAROT**

REUNION du CONSEIL d'ADMINISTRATION du 7 février 2015

PRESENTS : Alain CHIQUET, Patrick ELOPHE, Denis GIMENO, Thierry LARROQUE, Dominique LEFEVERE, Bernadette MATHIEU, Alain MEYRAUD, Sylvie MUSSARD et Didier PRADEAU

1) LICENCES

A ce jour, nous avons 211 licences d'enregistrées : 207 + 4 jeunes.

Nous constatons donc une diminution de licenciés. Il serait bon de pouvoir recruter chez les jeunes, merci de réfléchir sur des actions à mener.

A l'A. G., la fiche "Affiliation club" sera distribuée, afin d'être déjà à jour pour la nouvelle saison.

2) COUPE DU LIMOUSIN

349 inscriptions l'an passé, 315 cette année, soit une différence de moins 34, celle étant due aux intempéries subit lors de la dernière journée à Beynat.

Après analyse et écoute des remarques des joueurs, les journées "Coupe du limousin" reviennent à l'ancienne formule, soit :

- Duplicaté en après midi, début 13h45
- Donne libre en soirée, 21h00

Les 2 donnes libres pour la dernière journée sont conservées.

A noter, l'horaire de rendez vous est avancée à **13h30**.

3) COUPES DEPARTEMENTALES

Egletons et Beynat : résultats bien transmis pour la mise à jour informatique.

4) CHAMPIONNATS

Augmentation du nombre d'inscription.

Finale promotion, les engagements des joueurs qualifiés sont de 5.00 €.

Alain Chiquet demande de rappeler aux présidents de club, qu'ils doivent utiliser les bordereaux d'inscriptions pour engager leurs joueurs aux divers championnats. Il ne prendra plus d'engagements en numéraires et sans bordereau. Sa tâche est difficile et le minimum demandé n'est pas réalisé.

5) DEFRAIEMENTS

Suite au souci dû à la météo et l'impossibilité pour certains de se rendre à la dernière journée "coupe du Limousin", la question se pose sur le défraiement par rapport au nombre de participation à cette coupe.

A titre exceptionnel, le comité décide d'allouer un forfait de 20€ aux joueurs qualifiés pour un championnat de FRANCE et n'ayant pas plus de 6 participations à la coupe du limousin.

Les licenciés ayant participé aux 8 coupes ne pourront y prétendre, ceux à 7 en percevront une partie.

6) ASSEMBLEE GENERALE

Concernant le vidéo projecteur, ce ne sera pas possible pour Didier cette année ; Dominique se propose de le fournir. Thierry s'occupe de l'écran.

Modification de lieu :

l'A.G. est organisée par le club de Limoges mais se déroulera à Jourgnac le 6 juin 2015.

Faire suivre l'info par mail aux licenciés.

7) **ANNULATION DE MANIFESTATION**

Après recherches concernant les modalités d'annulation d'une compétition due à la météo, rien n'est spécifié dans les textes officiels.

En comité Limousin, concernant les championnats et concours organisés par le comité, il est décidé que seul le CCR a tout pouvoir de décision pour annuler une compétition, en raison d'intempérie.

L'heure butoir retenue pour annoncer l'annulation, est le jour même de la compétition, 10h00 au plus tard.

Afin de diffuser l'information le plus rapidement; les présidents de club seront prévenus par téléphone, charge à eux de prévenir leurs licenciés concernés par la manifestation.

8) **FINANCES**

Elles sont saines, à ce jour, le solde est de 16 484.00 €

9) **DIVERS**

- Demande d'achat de jeux de cartes : **100 jeux sont en commande.**

Fin de réunion à 12h15.
